

## Le Premier ministre annonce 2 milliards d'euros supplémentaires pour la rénovation urbaine

A l'occasion du Comité interministériel des villes qui s'est tenu ce vendredi 29 janvier, le Premier ministre a annoncé 15 mesures en faveur des quartiers populaires dont une augmentation des moyens alloués au Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain (NPNRU) mis en œuvre par l'ANRU pour amplifier la transformation de ces territoires.

Dans le contexte sanitaire, économique, social et écologique difficile que le pays et les quartiers en particuliers traversent, ces moyens complémentaires vont permettre de répondre aux attentes des élus et des bailleurs sociaux au meilleur niveau d'ambition pour les 3 millions d'habitants concernés par le programme.

Cette mesure va permettre de réaliser plus de constructions et de réhabilitations de logements, de démolitions de logements dégradés et d'intervenir sur plus d'équipements scolaires, culturels, sportifs, sociaux et d'immobiliers d'entreprises, largement attendus par les habitants et les élus de ces territoires.

Au regard des engagements déjà contractualisés, ces moyens complémentaires doivent permettre d'améliorer les conditions de logements de 150 000 personnes supplémentaires dans le cadre de ce programme.

« L'ensemble des mesures annoncées ce matin vont dans le bon sens et marquent la poursuite de la mobilisation du pays pour les quartiers populaires. Les moyens supplémentaires accordés à l'ANRU sont à ce titre une excellente nouvelle pour les quartiers et leurs habitants. Avec les élus et les bailleurs sociaux concernés, nous allons pouvoir transformer ces territoires plus profondément et plus rapidement encore. Il faut saluer la mobilisation de tous partenaires pour cette confiance renouvelée. En particulier celle d'Action Logement, mais aussi celles des bailleurs sociaux et de l'Etat qui sont une fois de plus au rendez-vous des attentes sur le financement de la rénovation urbaine » souligne Olivier Klein, Président de l'ANRU.

« Grâce au travail déjà réalisé d'examen des projets, nous allons pouvoir travailler intensément avec les collectivités pour amplifier l'ambition des projets. Ces moyens vont nous permettre d'engager plusieurs centaines de nouvelles opérations » indique Nicolas Grivel, Directeur général de l'ANRU.

En portant le budget du NPNRU de 10 à 12 milliards d'euros, le gouvernement poursuit la montée en puissance du programme alors doté de 5 milliards d'euros à son lancement en 2015. Avec cette nouvelle enveloppe budgétaire, le NPNRU dispose de moyens comparables à ceux du premier Programme National de Rénovation Urbaine mis en œuvre entre 2004 et 2020 (PNRU - 12Mds€).

Le NPNRU générant dans les territoires un montant d'investissement total 4 fois supérieur à l'apport financier de l'ANRU, c'est près de 50 milliards d'euros qui seront investis par l'ensemble des financeurs (collectivités, bailleurs sociaux...) pour améliorer le cadre de vie des habitants ces 10 prochaines années.

